

Psychiatrie

La fondation Bon-Sauveur de Bégard se dote d'un nouveau projet stratégique quinquennal

Publié le 12/10/17 - 17h04 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

Réunie le 6 octobre en conseil d'administration, la fondation Bon-Sauveur de Bégard (Côtes-d'Armor) a adopté son projet stratégique 2017-2021. Avec dans son giron sept établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, elle emploie quelque 900 salariés pour un budget de fonctionnement de 50 millions d'euros (M€). Au menu des prochaines années s'annonce notamment un "ambitieux" programme d'investissements, indique la fondation dans un communiqué. Plus de 20 M€ vont ainsi servir à bâtir un pôle infanto-juvénile à Guingamp (4,3M€) et une unité de soins sans consentement à Bégard (4,5 M€), ainsi qu'à regrouper à Lannion différents services actuellement dispersés dans la ville. Il est également prévu pêle-mêle : de rénover le service de psychogériatrie ; d'individualiser toutes les chambres du foyer d'accueil médicalisé (Fam, 1,5 M€) ; d'édifier de nouveaux locaux pour le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) de Lannion (0,91 M€) ; de moderniser la cuisine centrale ; de centraliser l'accueil administratif et médical au niveau des unités d'hospitalisations ; etc.



Les dispositifs infanto-juvéniles de Guingamp seront regroupés en un seul et même lieu.

Par ailleurs, le projet stratégique entend poursuivre le développement de l'extrahospitalier et le redéploiement des moyens vers les équipes mobiles (de psychogériatrie, d'addictologie, pour adolescents et de précarité), les centres médico-psychologiques et les urgences des CH de Lannion et Guingamp. En parallèle, le texte entérine "la diminution des capacités d'hospitalisation et le développement de l'hébergement éclaté". À ce titre, la capacité passerait donc à terme de 175 à 145 lits, avec en premier lieu la fermeture de l'unité de soins prolongés en psychiatrie, soit 25 lits en moins, et de 14 lits sur les deux unités d'hospitalisation. En revanche, les capacités seront

revues à la hausse pour les soins sans consentement (+4 lits) et les lits associés aux CH voisins (+10 lits). En outre, le texte insiste sur la mise en place d'un infirmier d'accueil et d'orientation, ainsi que d'un numéro d'appel unique dédié aux professionnels de santé. S'ajoutent enfin : le développement de la télémédecine dans les secteurs ruraux du Centre-Bretagne ; la consolidation de l'expertise sur l'éducation thérapeutique du patient ; la thérapie familiale et les thérapies comportalo-cognitives ; la consolidation des dispositifs de prévention du suicide, des addictions et de la psychiatrie des personnes âgées.



L'unité d'hospitalisation sans consentement Sainte-Camille représente un investissement de 4,5 M€.

Thomas Quéguiner

- [Twitter](#)

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.